



Voix au pluriel !

Atelier choral Nuits de Champagne 2025

Conditions générales de vente

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

L'association Chanson Contemporaine propose à ses adhérents un atelier polyphonique, en partenariat avec le festival Nuits de Champagne, visant à la réalisation du concert intitulé « le Grand choral ».

L'atelier choral aura lieu à Troyes, du 19 au 25 octobre.

Le programme complet est disponible sur le site www.chanson-contemporaine.com.

L'inscription aux conditions indiquées dans ce document de présentation générale implique l'acceptation sans réserve par le participant et son adhésion pleine et entière aux conditions générales de vente.

ADHÉSION A L'ASSOCIATION CONTEMPORAINE

Cette activité étant organisée par Chanson Contemporaine, l'adhésion individuelle à l'association est obligatoire et permettra de bénéficier des services et de l'assurance responsabilité civile réservés à ses membres.

Rappel des montants d'adhésion 2025 :

- Adhésion individuelle classique : 40 €
- Adhésion individuelle membre d'une chorale adhérente (sous réserve de cotisation de groupe à jour) : 10 €

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toute demande de participation devra être formulée par le biais du formulaire accessible sur le site de Chanson Contemporaine. Ce formulaire constitue une demande de pré-inscription, et ne valide pas la participation définitive.

Une confirmation individuelle d'inscription sera adressée dans un délai de 3 semaines suivant la demande de pré-inscription, donnant alors accès aux outils d'apprentissage.

La participation est ouverte à tous, sans prérequis. Les mineurs de plus de 15 ans seront acceptés, accompagnés d'un adulte responsable.

CONTENU DE L'ATELIER CHORAL A TROYES

L'atelier choral se déroulera du dimanche 19 octobre au samedi 25 octobre 2025 (après la dernière représentation du Grand choral). Cet atelier a pour vocation la préparation du concert final du festival Nuits de Champagne, le Grand choral dont les trois séances sont programmées le vendredi 24 octobre à 21h, le samedi 25 octobre à 16h et à 21h à l'Espace Argence.

Cet atelier pourra réunir jusqu'à 850 choristes, dont l'inscription individuelle aura été précédemment validée par Chanson Contemporaine. Les répétitions auront lieu sur le site du collège Beurnonville, mis à disposition par le Conseil départemental et la Ville de Troyes.

L'atelier sera entièrement organisé par Chanson Contemporaine et encadré par l'équipe musicale dédiée à l'événement.

TARIFS ET RÈGLEMENT

L'inscription à l'atelier choral est fixée à 530 euros (hors adhésion), formule sans hébergement ni restauration. Des options de séjour (hébergements, restauration) sont proposées en sus. La grille des tarifs est disponible sur le site www.chanson-contemporaine.com et sur demande auprès du secrétariat de Chanson Contemporaine.

L'inscription donne droit à l'accès aux activités décrites (atelier choral et/ou journée avant-première), aux outils d'apprentissage (partitions numériques, MP3 du pupitre choisi et tutti) relatif au répertoire de l'édition, aux séances de répétition encadrées par des chefs de chœur professionnels et aux représentations sur scène du Grand choral.

Le règlement s'échelonnnera selon les échéances suivantes :

- pour les participations à l'atelier choral à Troyes et à l'atelier choral + journée avant-première :
 - 30% d'acompte au moment de la demande de participation
 - 35% d'acompte avant le 15 juillet 2025
 - 35% (soit le solde) le 20 septembre 2025.

Si, après avoir été mise en liste d'attente, une demande d'inscription ne peut être satisfaite faute de place, l'acompte versé au moment de la demande sera remboursé en totalité.

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation de participation devra être formulée par écrit (courrier à Chanson Contemporaine – BP 20 009 – 10 001 TROYES, ou mail à cc@chanson-contemporaine.com) pour être enregistrée.

- Si l'annulation intervient avant le 30 juin, l'acompte sera remboursé intégralement (hors adhésion, qui sera conservée par l'association).
- Si l'annulation intervient entre le 1^{er} juillet et le 31 août, une retenue de 40% du montant des acomptes versés sera appliquée (hors adhésion).
- Si l'annulation intervient entre le 1^{er} septembre et le 30 septembre, une retenue de 75% du montant des acomptes versés sera appliquée (hors adhésion)

- Si l'annulation intervient à partir du 1er octobre, aucun remboursement ne sera effectué.

En cas de raison particulière du désistement, contacter Chanson Contemporaine.

PROPRIETE INTELLECTUELLE ET COPYRIGHT

L'ensemble des supports créés et utilisés par Chanson Contemporaine pour organiser cet atelier, constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. A ce titre, le participant s'interdit d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces éléments, sans un accord express de Chanson Contemporaine. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le participant en vue de l'organisation ou l'animation des ateliers.

CONFIDENTIALITE ET COMMUNICATION

Chanson Contemporaine s'engage à ne pas communiquer à des tiers les informations personnelles transmises par le participant dans son dossier d'inscription.

Cependant, en s'inscrivant à cette activité et en devenant adhérent de l'association Chanson Contemporaine, le participant accepte que ces coordonnées soient sauvegardées dans la base de données des contacts de ladite association et qu'un compte personnel à son nom soit créé sur le site de Chanson Contemporaine (accès par un identifiant et un mot de passe personnels) dans l'unique but de lui faciliter la récupération des outils d'apprentissage.

Le participant accepte également que son adresse mail soit ajoutée aux destinataires des newsletters de Chanson Contemporaine.

Les coordonnées personnelles ne sont ni revendues, ni distribuées. Conformément à la loi Informatiques et Libertés du 06/01/1978, le stagiaire bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux données le concernant sur simple demande à Chanson Contemporaine : cc@chanson-contemporaine.com

DROIT A L'IMAGE

Le participant reconnaît à Chanson Contemporaine, ainsi qu'au festival Nuits de Champagne dans le cadre de la convention de co-réalisation établie entre les deux structures, le plein droit à la reproduire et à l'exploitation de son image fixée dans le cadre de photographies et enregistrements audiovisuels qui seront réalisés durant l'activité dans le respect du projet musical et culturel, en vue de promotion et de communication de ses activités.

L'association Chanson Contemporaine s'engage par ailleurs à exploiter ces documents conformément à l'objet et au projet tels que précisés dans ses statuts.